

Séance du 9 avril 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 3 avril 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Adjoints ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Etchegaray, Mme Martin-Dolhagaray à M. Ugalde, M. Aguerre à Mme Bisauta, Mme Langlois à M. Esmieu, Mme Candillier à Mme Taieb, Mme Belbaraka à M. Laiguillon.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Boutonnet présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : DEVELOPPEMENT DURABLE – Agenda 21 de la ville de Bayonne – Opération Campus 21 – Attribution d'une subvention au CPIE Littoral basque.

L'opération Campus 21 constitue une manifestation, au format ouvert, à destination principale des étudiants et des personnels des universités, au sein des campus et établissements universitaires afin de les sensibiliser aux thématiques et enjeux du développement durable.

Initiée par le Comité Aquitain pour l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (CAEEDD) et coordonnée par le réseau associatif GRAINE Aquitaine (Groupement Régional pour l'Animation et l'Information sur la Nature et l'Environnement) et la DREAL Aquitaine, l'opération Campus 21 est ainsi un projet de sensibilisation aux changements climatiques, à la mobilité, à la biodiversité, à la santé environnementale et, plus largement, au bien-être de tous.

Dans le cadre de son Agenda 21, la Ville de Bayonne a été sollicitée pour lancer localement l'opération Campus 21 sur l'ensemble des campus de la Côte basque. Sa mise en œuvre a été confiée au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Littoral basque. Sa mission consiste à mobiliser le tissu associatif local, à coordonner l'ensemble des interventions et à gérer le budget de l'opération.

La mise en œuvre de l'opération Campus 21 consiste principalement ainsi à :

- mettre en place un programme d'actions spécifiques durant l'année universitaire, dans les différents campus de la Côte basque, en co-animation avec les responsables des structures et associations étudiantes ;
- organiser un « temps fort » durant la Semaine du Printemps de l'étudiant 2015 sur le campus bayonnais au cours duquel une synthèse des démarches développées dans l'année permettra leur valorisation.

Le coût global de cette opération est évalué à 20 000 €.

Les partenaires financiers sont les suivants : la DREAL Aquitaine, le Conseil régional (via le réseau régional Graine d'Aquitaine) et le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'attribution d'une subvention à hauteur de 2 000 € (deux mille euros) au CPIE Littoral basque afin de soutenir l'opération Campus 21.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.